

# Règlement de la compétition



## TARIFS

Ballesteros :  
Membres AS:8€ (droit de jeu)

Membres:12€ (droit de jeu)

Membres de La Durance :  
GF + droit de jeu applicables

**Lors de la remise des prix les lots des absents** seront redistribués aux suivants du classement ou au tirage au sort.

## COUPE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Scramble à 2

Départs en linéaire à partir de **08:30**

Départs des repères jaunes messieurs ● rouges dames ●

Inscriptions par équipes de 2 joueurs en précisant votre choix de plage horaire (matinale ou tardive)

La remise des prix, au cours du cocktail vers 17 heures, comportera de nombreux lots, offerts par l'Association Sportive et nos généreux sponsors « **Champagnes Tribaut-Schloesser** », « **Château de Calavon** ».

Outre les vainqueurs en Brut et Net une grande part des lots sera réservée aux tirages au sort.

**Pour le calcul des coups rendus, l'écart entre les index est ramené à 10.**

**Le certificat médical pour la pratique du sport en compétition est obligatoire.** En l'absence de certificat, la participation à la compétition s'effectuera sans enregistrement auprès de la Fédération Française de Golf, sans classement, sans lots de remise des prix, tout en acquittant le droit de compétition.

**Les départs sont publiés** sur notre site Internet **la veille** de la compétition. **Les annulations** ne pourront plus être prises en compte après cette publication et **seront considérées comme disqualifications.**

Les nouvelles règles de Golf s'appliquent. En particulier le « Prêt – Jouez » : de nouvelles recommandations pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu. Les détails dans la rubrique « Jouer à Pont Royal » « Etiquette » ou sur le site « Association Sportive ».

**Inscriptions à l'accueil du Golf jusqu'à l'avant-veille jeudi 20 mai :**

04 90 57 40 79 / info@golf-pontroyal.com